

Beysсенac, le 27 juillet 2015

MAIRIE
DE
BEYSSENAC
CORRÈZE
19230



Téléphone 05 55 73 31 77
Télécopie 05 55 73 97 21
mairie@beysсенac.com
www.beysсенac.com

Francis COMBY
Maire de BEYSSENAC
Président de la Communauté de Communes du
Pays de POMPADOUR
Vice-Président du Conseil Départemental de la CORRÈZE

à

Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Pôle Administratif des Services Techniques de l'Etat
en Limousin
SRDD/AE
B.P. 10 276
22 rue des Pénitents Blancs
87 007 LIMOGES Cedex 1

Objet : Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme de la commune de BEYSSENAC
Procédure d'examen au cas par cas

Monsieur le Directeur,

Un Plan Local d'urbanisme a été prescrit sur le territoire de la commune de Beysсенac le 10 décembre 2012.

Dans le cadre de la procédure d'examen au cas par cas des documents d'urbanisme par votre service, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joints les éléments suivants :

- Diagnostic du territoire, (*Rapport d'Etudes Pré-alables*)
- Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) de la commune,
- Synthèse des principales caractéristiques du territoire de la commune, de sa valeur et de ses vulnérabilités, ainsi qu'une évaluation des incidences du projet sur cet environnement.

J'ai bien noté que mon envoi fera l'objet d'un accusé de réception de votre service par retour de courrier et que votre décision devra intervenir dans un délai de deux mois à compter de la date de réception des documents envoyés.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Francis COMBY